



La Cité des familles

Edito	p. 3
Petite enfance/enfance	p. 4-5
Adultes	p. 6-7
Permanences	p. 8
Mais aussi...	p. 9
Activités et services en 2017	p. 10-11

Horaires d'ouverture de l'accueil

Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 16 h 30.

Le mardi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

La Cité des familles, un lieu de parentalité au cœur de la ville

Après la Maison de la famille, après la Cité de la Caf, voici venu le temps de la Cité des familles, un lieu ressources centré sur l'innovation, destiné à aider, soutenir, accompagner les parents et leurs familles dans la diversité de leurs situations et de répondre à leurs besoins. Les changements opérés traduisent une volonté de la Caf de l'Isère d'ajustements aux évolutions des structures familiales. Une attention particulière sera portée au soutien à la fonction parentale dans tous les défis que celle-ci doit relever.

La Cité des familles sera d'abord un lieu d'accueil, d'information, de rencontre, et d'anticipation des difficultés qui peuvent survenir au sein et en dehors des familles, toutes les familles. Elle aura pour ambition de promouvoir le dialogue et les liens entre les conjoints, leurs enfants, leurs adolescents, et leurs ascendants. Elle se veut avant tout un lieu de promotion des potentialités familiales.

La Cité des familles sera également un lieu d'ouverture qui mettra en réseau les différents acteurs concernés par le champ de la parentalité. On pourra y rencontrer les habitants du quartier et les familles de l'agglomération, des partenaires et des professionnels : intervenants sociaux, psychologue, avocat, conseillère conjugale, animatrice du relais assistantes maternelles, professionnelles de la petite enfance...

La Cité des familles restera un lieu d'activités qui place l'enfant, l'adolescent et ses parents au cœur de ses préoccupations. C'est ainsi qu'est proposé un espace d'accueil enfants/parents « Caféfamille », sont organisées des sessions « massage bébé » et « pause créative », des animations autour de l'alimentation, de la santé, des activités culinaires et manuelles, des groupes d'échanges de paroles, des permanences assurées par des professionnels...

La Cité des familles sera enfin un lieu d'accueil spécifique des étudiants. Ils seront reçus de septembre à novembre pour un traitement de leurs droits mais seront également invités, s'ils le souhaitent, à participer aux échanges et activités de la Cité des familles.

Nous sommes convaincus que tout citoyen trouvera sa place au sein de la Cité des familles et contribuera à donner tout son sens au concept de parentalité.

*Laurence Anthéaume,
directrice de la Cité des familles*

Petite enfance/enfance

Caféfamille

Lieu d'accueil enfants/adultes.

Dans un espace aménagé pour le jeu, des professionnelles accueillent les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte.

Sans inscription.

Participation financière : 0,50 € par famille et par séance.

Lundi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, pour tout public.

Mercredi de 9 h 00 à 11 h 30 pour les enfants et leurs parents ou grands-parents.

Vacances scolaires : renseignez-vous au secrétariat.

Atelier musique et danse

Avec l'association « Solifola » (percussions).

Sans inscription.

Participation financière : 0,50 € par famille et par séance
1 fois par mois

Mardi de 10 h 00 à 11 h 00

1^{er} semestre 2017

Mardi 24 janvier, mardi 21 mars, mardi 11 avril, mardi 16 mai et mardi 20 juin.

Atelier berceuses, comptines et jeux de doigts

Temps animé par une bibliothécaire du jardin de ville.

Sans inscription.

Participation financière : 0,50 € par famille et par séance.
1 fois par mois.

Mardi de 10 h 00 à 11 h 00.

1^{er} semestre 2017

Mardi 17 janvier, mardi 28 février, mardi 28 mars, mardi 9 mai et mardi 13 juin.

Atelier massage bébé

Vous souhaitez vous initier au massage de votre bébé et échanger avec d'autres parents. Des professionnelles formées au massage bébé vous accompagnent durant 5 séances pour en découvrir les gestes.

Enfants âgés de 1 à 6 mois.

Sur inscription au secrétariat
Participation financière : 5 € par session (comprenant 5 séances).

Mardi ou jeudi de 14 h 00 à 16 h 00.

1^{er} semestre 2017

- 1^{re} session

Du mardi 10 janvier au 7 février
ou du jeudi 12 janvier au 9 février.

- 2^e session

Du mardi 14 mars au 11 avril
ou du jeudi 16 mars au 13 avril.

- 3^e session

Du mardi 2 mai au 6 juin
ou du jeudi 4 mai au 8 juin.

- 4^e session

Du mardi 20 juin au 18 juillet
ou du jeudi 22 juin au 20 juillet.

Atelier petits pots

L'alimentation de l'enfant
jusqu'à 3 ans.

Rencontres animées par une diététicienne et une conseillère en économie sociale et familiale. Possibilité de garder sur place, des enfants de moins de 4 ans.

Sur inscription au secrétariat.
Participation financière : 1,50 €
1 fois par mois.

Jeudi de 9 h 00 à 11 h 00.

1^{er} semestre 2017

Jeudi 26 janvier, jeudi 9 février,
jeudi 16 mars, jeudi 13 avril,
jeudi 18 mai, jeudi 22 juin.

Pause créative

Favoriser les échanges parent/
enfant (4/8 ans).

Encourager la créativité et stimuler l'imagination de l'enfant et du parent en co-réalisant un objet. Partager un moment de plaisir.

Sur inscription au secrétariat.
Participation financière : 1,50 € /
enfant / séance.

4 séances par trimestre.

Dates à définir.

Mercredi de 15 h 00 à 17 h 00.

Bistrot parental

Un espace pour faire une pause, échanger, s'informer.

Un espace informel et convivial où des professionnelles vous accueillent autour d'un café, d'un thé et mettent à disposition des livres, des revues et élaborent de nouveaux projets en s'appuyant sur vos envies, vos idées.

Des professionnelles avec des spécialistes (conseillère conjugale, juriste, psychologue, médecin...) proposent des temps d'information et de débats sur des sujets en lien avec l'actualité.

Mardi de 10 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 00.

Jedi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 00.

La Discut parents/professionnels

Des professionnelles de la petite enfance, des psychologues et/ou des spécialistes proposent aux parents et aux futurs parents des temps d'échanges et de débats autour d'un sujet lié aux préoccupations parentales.

Si problème de garde, vous pouvez venir avec votre enfant.

Sur inscription au secrétariat.
Participation financière : 1 €.

1^{er} semestre 2017

Le sommeil du bébé et de l'enfant

Avec un médecin de PMI.

Jedi 12 janvier de 9 h 30 à 11 h 00.

Mon enfant est différent

Avec une éducatrice spécialisée du CHU.

Jedi 9 février de 9 h 30 à 11 h 00.

2 ans : la petite adolescence, colères, limites...

Avec une psychologue.

Vendredi 24 mars de 14 h 00 à 16 h 00.

Papa et maman se séparent

Avec une conseillère conjugale.

Jedi 6 avril de 9 h 30 à 11 h 00

Ça y est, bébé est là !

Avec un médecin de PMI et une auxiliaire du CHU.

Jedi 11 mai de 9 h 30 à 11 h 00.

Mon enfant fait sa rentrée en crèche, avec une assistante maternelle, à l'école...

Avec une éducatrice de jeunes enfants, responsable d'un multi-accueil.

Jedi 8 juin de 9 h 30 à 11 h 00.

Couture désir, couture plaisir

Réaliser un vêtement
ou un accessoire pour un enfant.

Sur inscription au secrétariat.

Participation financière :

15 € par trimestre.

Mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

Sont également proposées les animations suivantes de façon ponctuelle :

Leçons de premiers secours

Prévention des accidents
domestiques et autres accidents
de la vie.

Session de 4 heures (comportant
deux séances) animée par un
formateur de la Croix Rouge
Française.

Sur inscription au secrétariat.

Participation financière : 2 € la
session / personne.

- Session du mardi 7 mars et mardi
14 mars de 10 h 00 à 12 h 00,

- ou session du mardi 23 mai et
mardi 30 mai de 10 h 00 à 12 h 00.

Manger bien, manger mieux

Atelier culinaire.

Sensibiliser les familles
à une alimentation équilibrée.

Sur inscription au secrétariat.

Participation financière : 1,50 €.

Dates à définir.

Look et couleurs

Vous venez d'accoucher, vous êtes
une maman débordée, vous avez
envie ou besoin d'un temps pour
vous. Nous vous proposons un
atelier sur les couleurs pour vous
mettre en valeur.

Sur inscription au secrétariat.

Participation financière : 1,50€

Dates à définir.

Permanences

Psychologues

Uniquement sur rendez-vous.

- Parents, futurs parents,
- enfants, adolescents,
- adultes, personnes en situation de handicap.

Interrogations, doutes, inquiétudes... Des psychologues peuvent vous recevoir.

Avocat

Tout le droit (sauf le droit fiscal).

Le mercredi de 10 h 30 à 12 h 00
uniquement sur rendez-vous.

Conseillère conjugale

Vous avez des questions, des doutes (amour, sexualité, famille...), une conseillère conjugale peut vous recevoir seul(e) ou en couple.

Uniquement sur rendez-vous.

Jeudi de 14 h 00 à 16 h 00.

Permanence relais assistantes maternelles

Ram Vieux Temple.

Tous les lundis de 13 h 30
à 16 h 30 hors vacances scolaires
sans rendez-vous.

La responsable du Ram peut répondre aux questions concernant l'accueil de votre enfant par une assistante maternelle du secteur 2.

Pour tous renseignements :

tél. 04 76 44 82 08

mail : ramvxt@ccas-grenoble.fr



Un lieu d'expositions

Lieu vivant pour faire se rencontrer le culturel et le social.

Artiste, vous souhaitez proposer des photos, des peintures...
Contactez-nous !

Des animations familiales

Semaine du goût, spectacles de fin d'année...

Pour partager des moments ludiques et festifs en famille, rencontrer d'autres parents, d'autres enfants...

N'hésitez pas à téléphoner pour vous informer, de nouvelles activités peuvent être proposées tout au long de l'année.

Une participation attendue des habitants

Tous ensemble, faisons vivre la Cité des familles à partir de vos envies et de vos besoins.

Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues.

Vous pouvez devenir bénévole et/ou participer au conseil de maison qui vous associe à la réflexion sur les actions et les projets de la Cité des familles.

Des actions partenaires

Vous souhaitez nous parler d'un projet pour qu'ensemble nous puissions y répondre ?
N'hésitez pas à nous rencontrer.

Un accueil étudiants

Sans rendez-vous.

Vous pouvez venir faire une demande d'aide au logement sur caf.fr, des ordinateurs sont à votre disposition en libre-service.

Un accueil spécifique vous est proposé de septembre à novembre 2017, avec une ligne téléphonique dédiée 0810 29 29 29 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

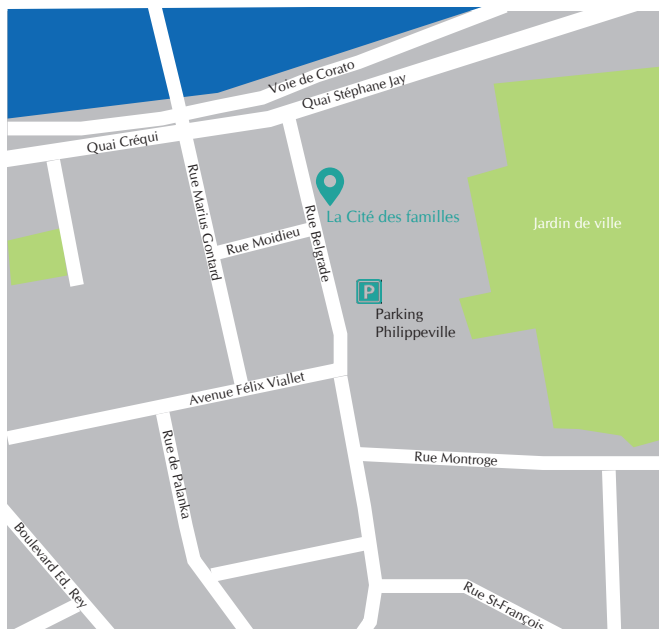
Activités et services en 2017

Jours	Rez-de-chaussée	
	Matin	Après-midi
Lundi	Caféfamille 9 h 00 à 12 h 00 Tout public	Permanence Ram 13 h 30 à 16 h 30 sans rendez-vous
Mardi	Bistrot parental 10 h 00 à 11 h 45	Bistrot parental 13 h 30 à 16 h 00
	Solifola 1 fois par mois 10 h 00 à 11 h 00	
	Atelier comptines 1 fois par mois 10 h 00 à 11 h 00	
Mercredi	Caféfamille 9 h 00 à 11 h 30 Enfants/parents	Permanence psychologues
	Permanence avocat 10 h 30 à 12 h 00	Pause créative 4 fois par trimestre 15 h 00 à 17 h 00
Jeudi	Bistrot parental 8 h 45 à 11 h 45	Bistrot parental 13 h 30 à 16 h 00
	La Discut' 1 fois par mois 9 h 30 à 11 h 00	Permanence conseillère conjugale 14 h 00 à 16 h 00
		Informations journées nationales 14 h 00 à 16 h 00 en fonction de l'actualité
Vendredi	Caféfamille 09 h 00 à 12 h 00 - tout public	Permanence psychologues
		La Discut' 1 fois par mois 14 h 00 à 16 h 00



<i>1^{er} étage</i>	
<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
	Couture 13 h 30 à 16 h 30
	Massage bébé 14 h 00 à 16 h 00
Atelier petits pots 1 fois par mois 09 h 00 à 11 h 00	Massage bébé 14 h 00 à 16 h 00
Manger bien, manger mieux 2 fois par trimestre 9 h 00 à 11 h 00	

La Cité des familles



3 rue de Belgrade – 38000 Grenoble
Tél. 04 76 50 11 00